

SAINT-NAZAIRE , 2 9 M A I 1 9 4 1

Monsieur le P R E F E T  
de la Loire-Inférieure  
NANTES

Monsieur le Préfet,

Librement, le 20 décembre 1940, je vous remettais ma démission de Maire pour les motifs que j'ai eu l'honneur de vous exposer dans ma lettre du même jour.

Par un arrêté en date du 1er Mars, Monsieur le Ministre de l'Intérieur a bien voulu me maintenir dans mes fonctions. Aucune condition me fut alors posée.

Au cours de la séance du Conseil Municipal du Lundi 19 mai, j'ai expliqué à mes Collègues, dans une communication dont je vous remets, ci-joint, le texte, les raisons pour lesquelles je croyais devoir rester à mon poste.

J'acceptais, étant donné les circonstances, de continuer à gérer la Cité, me cantonnant exclusivement dans un rôle d'administrateur dont vous connaissez les difficultés quotidiennes.

Mais, depuis lors, deux déclarations successives de Monsieur l'Amiral Darlan, Vice-Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur sont venues placer la position des magistrats municipaux sur un tout autre terrain.

La situation est maintenant toute différente.  
C'est pour moi, désormais, une question de loyauté.

Il nous est demandé, en effet, de faire table rase du passé, cependant que l'on condamne en bloc toute l'action du Parlement et des Gouvernements qui se sont succédés au cours de ces dernières années. Or, j'ai eu l'honneur de faire partie de quatre Gouvernements dont les décisions et les actes ont été approuvés, soit par l'unanimité, soit par une très grosse majorité des deux Assemblées.

Certes, nous ne pouvons pas, actuellement, discuter librement des causes de notre défaite, mais celles-ci ne sont pas exclusivement politiques et je ne puis accepter, pour ma part, la condamnation sans appel de l'oeuvre importante entreprise par la III<sup>e</sup> République depuis vingt ans.

Ouvrier chaudronnier, mandaté depuis vingt-deux ans par la population laborieuse de Saint-Nazaire, je ne saurais renier mon passé, à l'heure où certaines formules employées par Monsieur Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, sont celles qu'avec mes amis, j'ai toujours défendues.

Chaque fois que j'ai sollicité un mandat et que je l'ai obtenu, j'ai conscience de l'avoir rempli avec scrupule et loyauté. Mais, aujourd'hui, me demander d'oublier tout ce qui a été ma vie, les combats incessants menés contre les injustices sociales engendrées par le régime capitaliste, je ne puis me faire à cette idée.

Administrer, agir avec discipline, soit. Dans  
le reniement. Non,

Orphelin dès mon tout jeune âge, je dois tout  
à la classe ouvrière dont j'ai partagé les souffrances  
et aussi les espoirs.

Plus tard, ayant obtenu la confiance de mes  
concitoyens, j'ai essayé de traduire dans la réalité, les  
légitimes aspirations des travailleurs.

Dans les réalisations municipales, je n'ai  
voulu me souvenir que de mon enfance malheureuse afin  
que les générations qui montent ne soient pas privées  
des satisfactions qui m'avaient manqué.

Aussi, je ne veux pas que, ni directement, ni  
indirectement, mes camarades ouvriers puissent avoir à  
rougir de celui qui a été si longtemps leur porte-parole.

C'est avec la plus entière franchise que je  
vous exprime sans qu'il soit nécessaire de m'étendre da-  
vantage, les sentiments que j'éprouve à l'heure présente  
et que, tirant de la situation, la seule conclusion logique,  
j'ai l'honneur de vous remettre ma démission de Maire  
de la Ville de St-Nazaire.

Je puis vous assurer que c'est avec beaucoup  
de peine que je quitte la direction de ma Commune natale.  
Mais le souci de la plus élémentaire correction m'y oblige

Veillez agréer, Monsieur Le Préfet, les assu-  
rances de ma haute considération.

signé: F. BLANCHO